

---

## ZONE DE POLICE ORNEAU - MEHAIGNE

---

### CONVOCATION DU CONSEIL DE POLICE

Conformément à l'art. 27 de la Loi du 7 décembre 1998 organisant un service de Police intégré, structuré à deux niveaux, et à l'art. 87 de la Nouvelle Loi Communale, nous avons l'honneur de convoquer à la séance du Conseil de police qui aura lieu :

Le 25 juin 2019 à 20.00 heures

Nouvelle salle du conseil  
De la commune de Gembloux.

ORDRE DU JOUR :

#### SEANCE PUBLIQUE

1. Prestation de serment d'un conseiller de police.
2. PV du conseil de police du 26 février 2019 – Approbation – Décision.
3. Dotation de la commune d'Eghezée au budget 2019 de la zone – Information.
4. Approbation de la contribution financière de la commune de La Bruyère au budget 2019 – Arrêté d'approbation du Gouverneur – Information.
5. Approbation des contributions financières des communes de Gembloux et d'Eghezée au budget 2019 – Arrêté d'approbation du Gouverneur – Information.
6. Compte 2018 – Approbation – Décision.
7. MB n°1 au service ordinaire et extraordinaire du budget 2019 de la zone de police – Approbation – Décision.
8. Mode de passation et fixation des conditions des marchés publics de travaux, de fourniture ou de services – Budget ordinaire – Délégation au collège de police – Décision.
9. Mode de passation et fixation des conditions des marchés publics de travaux, de fourniture ou de services – Budget extraordinaire – Délégation au collège de police – Décision.
10. Mode de passation et fixation des conditions des marchés publics de travaux, de fourniture ou de services – Délégation au chef de corps – Décision.
11. Acquisition housses tactiques pour les gilets pare-balles de l'intervention – Décision.
12. Marché public d'acquisition de deux véhicules type grand SUV – Mode de passation et conditions – Décision.
13. Acquisition d'armoires pour le service intervention – Décision.
14. Acquisition de matériel de bureau – Dépense à l'extraordinaire – Information.
15. Acquisition de brassards intervention – Dépense à l'extraordinaire – Information.
16. Déclassement de deux véhicules – Décision.
17. Déclassement de matériel – Décision.

Pour le Collège de Police,

La secrétaire du Collège de Police,



S. CHAHED

Le Président du Collège de Police,



B. DISPA

Adresse de correspondance :  
Monsieur B. DISPA, Président  
Chaussée de Tirlemont, 105  
5030 Gembloux